L'Autre École

Place Félix Govaert, 1 1160 Auderghem 02/660.72.38

Mémento de rentrée de l'Autre École

Année scolaire 2025-2026



Le mémento

- répond à plus d'une question,
- > reste utile tout au long de l'année,
- est à lire attentivement, même par les anciens car il y a toujours du nouveau ! N'hésitez pas à le télécharger ou à venir le demander en format papier au bureau
- n'est pas le R.O.I. de l'école (celui-ci est disponible au bureau si vous ne l'avez pas encore reçu).



Table des matières

Intro	duction	3
Les ir	nformations pratiques	3
1.	Présence des enfants à l'école.	3
2.	Fiche médicale et allergies	5
3.	Accès au bâtiment	6
4.	Accès à l'école (transport en commun, parking)	6
5.	Attribution des groupes et des locaux	7
6.	Conseil d'administration d'Animation-Education	8
7.	Commissions	8
8.	Billet du Jeudi	9
9.	Agenda de l'année scolaire	10
10	. Garderie	11
11	. Location des locaux de l'Autre Ecole	11
12	. Carte de sortie	12
13	. Surveillances	12
14	. Nettoyage	12
15	. Frais scolaires	13
16	Matériel scolaire	15
17	Circulation dans le bâtiment	17
18	Le matériel non scolaire	17
19	. Effets personnels	17
20	Prise en charge des enfants	18
21	. Étonnement, inquiétude	18
22	. Gestion des conflits et de la vie affective à l'Autre École	18
23	. Règlements	18
24	. Liste des parents	18
25	. Les fêtes à l'Autre école	19
26	. Sigles et abréviations	19
27	Listes des groupes	20



Introduction

Comme chaque année, les adultes qui composent l'équipe de l'Autre École attendent avec impatience vos enfants pour la rentrée scolaire.

Cette année, la rentrée est fixée au lundi 25 aout 2025.

Dans le cas où votre enfant ne pourrait pas être présent le 1er jour, nous vous demandons de prévenir clairement l'école. S'il n'est pas présent à la rentrée et que nous n'avons pas de nouvelles de votre part avant le mercredi à 12h00, nous attribuerons la place à un autre enfant.

Les informations pratiques

1. Présence des enfants à l'école

L'école est obligatoire pour les enfants entre 5 et 18 ans. En cas d'absence, il est obligatoire de transmettre à l'animatrice/animateur un justificatif dans les 48h qui suivent le retour de votre enfant.

A aucun moment il n'y a lieu de transmettre ces justificatifs au secrétariat, ce sont les animateurs qui doivent en garder trace dans leur registre.

L'école est ouverte : de 8h00 à 18h00 : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.

de 8h00 à 13h00 : le mercredi.

A partir de 8 heures, non seulement la cour mais également l'intérieur du bâtiment et les classes sont accessibles aux enfants.

Les enfants peuvent s'installer librement dans leur classe pour y mener une activité calme (lecture, travail, dessin, jeu...). Cela leur permet de construire sereinement des relations avec leurs camarades.

Ce moment d'accueil du matin est un moment de convivialité. C'est le moment pour se dire bonjour et prendre quelques nouvelles concernant le début de journée.

Les parents sont les bienvenus dans les classes pour accompagner l'enfant.

Il n'est pas approprié de vouloir utiliser ce moment pour lancer un débat ou soulever une question prenante.

Pour cela, demandez à prendre rendez-vous avec l'animatrice et/ou l'animateur.

Début des cours

En maternelle

Entre 8h et 8h30, Laura Brasseur assure la surveillance dans les trois classes maternelles. Elles sont communicantes sur le même niveau (rez-de-chaussée).

Les enfants de maternelle doivent arriver à l'école <u>au plus tard à 8h30</u>. Le temps d'accueil se termine à 8h40 au plus tard. Un enfant sonnera la cloche. Nous demandons à tous les parents de quitter la classe à ce moment-là, sans tarder.



En primaire

Il n'y a pas de surveillance organisée dans les classes primaires. Cependant, plusieurs enseignants sont présents dans l'école et les enfants peuvent s'adresser à eux en cas de souci. L'animateur(trice) assure la surveillance dans sa classe dès 8h20 et **les cours démarrent à 8h30**.

Les enfants de primaire doivent arriver à l'école au plus tard à 8h25.

Les activités commencent à 8H30. Les enfants ont ainsi le temps de s'installer, de préparer leur journée, d'échanger, etc. **Ce moment est très important pour eux**.



Nous vous demandons d'être particulièrement attentifs à arriver à l'heure à l'école pour le bien-être de tous et permettre une mise au travail efficace!

Tout retard gêne fortement à la fois l'enfant et le groupe, tant en maternelle qu'en primaire.

Nous espérons ne pas devoir faire de commentaires auprès des parents qui n'observeraient pas cette règle élémentaire.

Si, exceptionnellement, il vous arrive d'être en retard, laissez votre enfant entrer seul dans le local.

Le midi

Les activités matinales se terminent vers 12h20 et reprennent à 13h40.

Pour le repas, les enfants apportent leur pique-nique. <u>Il n'est pas possible de réchauffer un plat pour le repas du midi.</u> Si vous souhaitez que votre enfant mange un repas chaud, il y a lieu de le placer dans une bouteille isotherme (thermos) en début de journée.

Fin des cours

La journée de cours se termine à 15h20 et les enfants sortent, après le rangement, à 15h30.

Le mercredi, la matinée se termine à 12h20 et les enfants sortent, après le rangement, à 12h30.

La grille verte (parking) est ouverte à 15h30 (ou 12h30 le mercredi) par un(e) animateur(trice).

À partir de 16h00, les enfants sont sous la responsabilité de la garderie et ils sont donc comptés pour les frais de garderie de ce jour-là. Les entrées et sorties pour la garderie se font par le portillon « côté bâtiment Space » (à côté de la garderie) à partir de 16h.

Absences et retards

En maternelle et primaire, **téléphonez au secrétariat** (et non à l'animateur) pour signaler la situation dès le matin du premier jour **au 02 660 72 38**. Si vous n'obtenez pas directement quelqu'un, il vous suffit de laisser un message sur le répondeur.

Obligation scolaire à partir de 5 ans (donc de la 3ème maternelle)

Toute absence, même d'un demi-jour, doit être justifiée par écrit.

Des documents sont disponibles dans les classes, dans le billet du jeudi et sur le site internet de l'école (https://www.autre-ecole.org/documents-parents/).

<u>Ce que l'inspection accepte comme justificatifs</u>: maladie, visite chez un médecin, cas de force majeure, circonstances vraiment exceptionnelles (doivent être justifiées auprès de l'animatrice (teur) et la direction), décès dans la famille.



Si un enfant cumule 8 ½ jours d'absence non justifiée depuis le début de l'année scolaire, au 9 ½ jour, l'école doit le signaler à la Fédération Wallonie Bruxelles (service "obligation scolaire").

Un certificat médical doit être fourni à partir du troisième jour d'absence consécutif.

Les documents dûment complétés sont à remettre à l'animatrice(teur) le plus rapidement possible au retour de l'enfant en classe et, AU PLUS TARD, dans les 48 heures qui suivent ce retour.

Merci d'être particulièrement attentif à ce point qui prend inutilement du temps aux animateurs lorsqu'il s'agit de courir après les motifs d'absence. Cela nous évitera également de devoir transmettre des absences injustifiées à la Fédération Wallonie-Bruxelles et vous évitera de recevoir un courrier désagréable de leur part.

Obligation de fréquenter les cours des maîtres spéciaux

Une autre obligation légale pour vos enfants est celle de suivre les cours de seconde langue (Néerlandais) et d'éducation physique. Si votre enfant doit être accompagné, suivi (médecin, logopède, ergothérapeute, psychologue, ...), et qu'il n'est pas possible d'obtenir un rendez-vous en dehors du temps scolaire, il y a lieu de vérifier auprès de l'animatrice et de la direction l'horaire de classe de votre enfant pour s'assurer que le rendez-vous ne soit pas pris durant les heures de cours de néerlandais ou d'éducation physique. Merci pour votre compréhension et collaboration.

2. Fiche médicale et allergies

Nous demandons aux parents de compléter la « Fiche de santé individuelle » (jointe au billet du jeudi), pour chaque enfant et la fiche « Régime alimentaire particulier pour raisons médicales », si nécessaire. Elles doivent être renvoyées par mail avant la rentrée scolaire ou remises à l'animateur ou l'animatrice du groupe-classe au plus tard le mardi de la semaine de rentrée.

Si vous souhaitez la recevoir en version papier, faites-en la demande au secrétariat :

secretariat@autre-ecole.org.

- La fiche de santé individuelle nous permettra de gérer au mieux les problèmes de santé qui pourraient survenir à l'école.
- La fiche « Régime alimentaire particulier pour raisons médicales » permettra l'élaboration d'une feuille récapitulative par classe qui mentionnera les allergènes interdits en classe, le nom des enfants allergiques et les coordonnées de leurs parents. Cette feuille récapitulative sera transmise aux animateurs concernés et sera affichée au secrétariat et à la garderie. Elle pourra également servir pour les classes de dépaysement, pour la gestion des gâteaux d'anniversaire en classe et pour les ateliers cuisine.
- Nous attirons votre attention sur le fait qu'il ne nous est pas possible de gérer les <u>régimes</u> <u>alimentaires qui ne seraient pas de l'ordre du médical</u> (conviction religieuse, vegan, végétarien, végétalien, ...). Nous demandons aux parents qui souhaitent que leur enfant suive un régime alimentaire spécifique, de le gérer directement avec leur enfant. Nous pouvons nous montrer attentifs (notamment lors du repas coopératif) mais nous ne pouvons pas garantir le suivi de ce genre de régime. Nous demandons aux parents d'entrer en contact avec l'animatrice et de prévoir le pique-nique de leur enfant.

3. Accès au bâtiment



Le matin

- La porte d'entrée principale, côté place, sera ouverte de 8h00 à 8h30. Veillez à la refermer derrière vous.
- Dès 8h30, le forum est souvent occupé par une activité. Si vous arrivez en retard, entrez le plus discrètement possible.
- Les grilles de la cour sont ouvertes jusqu'à 8h50.

En journée

- L'accès au bâtiment se fait par la porte d'entrée.

Sonnez et entrez discrètement s'il y a une activité au forum.

En fin de journée :

- La sortie se fait par les deux grilles de la cour jusqu'à 16h00 (13h00 le mercredi).

Merci de **ne pas stationner à proximité de ces grilles**. Utilisez le parking, osez marcher quelques pas. Il y va de la sécurité des enfants.

Pensez à en informer les personnes qui viendront chercher votre enfant et qui n'auront vraisemblablement pas lu ce memento (les grands-parents par exemple)

- Le bâtiment n'est plus accessible librement à partir de 16h00 hormis l'espace garderie.
- À partir de 16h00, l'accès à la garderie se fait par le portillon opposé au parking.

4. Accès à l'école (transport en commun, parking...)

Parking: Nous vous demandons de ne pas garer votre voiture sur l'accès en pavés qui mène à la promenade verte. C'est interdit et surtout très dangereux pour les enfants à l'heure de la sortie.

Il y a de nombreuses places de parking sur l'avenue du Parc de Woluwe et un escalier qui mène tout de suite à la promenade verte, tout près de l'école.





5. Attribution des groupes et des locaux

Les classes maternelles (rez-de-chaussée, niveau cour)

- Une classe verticale (accueil et M1) – la classe fleurie : Virginie Dupuis

- Deux classes verticales (M1, M2 et M3)

la classe arc-en-ciel : Amandine Montecchiola classe Paillettes : Christelle Cordonnier & ...

Le poste de puéricultrice en maternelle est assuré par Laura Brasseur.

Fanny Moreau anime les activités musicales et **Lionel Sylos** anime les activités de psychomotricité auprès des enfants de maternelle.

Les classes primaires

1^{er} degré - deux classes de P1/P2

Au 3^{ème} étage, côté parking – classe mauve : Nathalie Van Vyve

Au 3^{ème} étage, côté parking – classe rouge : Bernard & Damien Van Keirsbilck

2^{ème} degré - deux classes de P3/P4

Au 1^{er} étage, côté bureau – classe blanche : **Fabienne Kariger**Au 3^{ème} étage, côté bureau – classe verte : **Véronique Piscaglia**

- 3^{ème} degré - deux classes de P5/P6

Au 2^{ème} étage, côté parking – classe orange : **Céline Duquenne** Au 1^{er} étage, côté parking – classe jaune : **Micheline Thieren**

- Le cotitulariat dans les cycles sera assuré par Charlotte Fripiat et Laurence Géradon
- Le néerlandais : **Mélanie Simons** assure le cours de néerlandais en primaire. Mélanie donne ses cours dans les classes ou dans la garderie.
- Le cours d'éducation physique est assuré par Lionel Sylos.

Le forum

Le forum se situe au cœur du bâtiment et est un lieu de rencontres, d'échanges, de réunions et d'activités. **Fanny Moreau** y anime les activités musicales en maternelle et en primaire.

La B.C.D. (Bibliothèque, Centre de Documentation.)

Elle se trouve au rez-de-chaussée, à côté de la garderie, et est animée et gérée par Anne Garcia.

Elle est accessible pour les élèves trois matinées par semaine (mardi, mercredi et jeudi) ou à tout autre moment, en compagnie de l'animatrice de la classe. Elle est gratuite si l'on excepte les amendes de retard.

Le secrétariat / direction

Le bureau se trouve au 2^e étage côté place. Il est occupé par :



- **Coralie Ullens** : secrétaire, présente les mardis, mercredis et vendredis.
- **Grégoire Louveaux** : direction de l'école, contacts avec les autorités, coordination générale avec l'équipe d'animation, le secrétariat et le conseil d'administration.

<u>Le local "animateurs"</u> se situe au 2^e étage côté cour. Il accueille également des petits groupes d'élèves au travail.

La salle du corps

Elle se situe au 3^e étage, côté bureau. **Lionel Sylos** y anime les activités de sport et de gymnastique en primaire ainsi que de psychomotricité en maternelle.

Le local polyvalent (accès par la garderie)

Ce local est utilisé pour diverses activités artistiques et pour la BCD.

Ces activités sont menées avec des groupes réduits d'élèves.

Conseil d'administration d'Animation-Education

Pour l'année 2024-2025, le C.A. est composé de : **Céline Duquenne, Virginie Dupuis, Grégoire Louveaux, Arnaud Gathoye, Romy Mohrle, Claire Dosin, Gwladys Soret, Louis Michiels et Nathalie Nannan.**

Les réunions du C.A. ont lieu à l'école (ou en visioconférence occasionnellement) et sont ouvertes à tous. Elles démarrent à 20h45. Les dates, ordres du jour et rapports sont publiés via le Billet du Jeudi.

Si vous souhaitez assister à l'une d'elles, merci d'annoncer votre venue et de signaler l'objet de votre présence à <u>caautreecole@gmail.com</u>

7. Commissions

Comme vous le savez (suite à la lecture des Options Fondamentales de l'Autre École), les parents ont toujours pris une part active dans l'organisation de la vie de l'école et de son projet de société. Pour ce faire, les parents ont mis en place diverses commissions pour fédérer leurs efforts et structurer leurs objectifs. Si vous souhaitez faire partie d'une de ces commissions, n'hésitez pas à les contacter :

Commission fêtes : commission.fetes@gmail.com
Commission travaux : commission.fetes@gmail.com
Commission jardin : commission.fetes@gmail.com
direction@autre-ecole.org

La commission fêtes vous invite à bloquer les dates suivantes :

- Vendredi 19/09/25 : La Soirée des parents
- Vendredi 12/12/25 : Le Marché de Noël

- Vendredi 26/06/26 : La Fête de l'école

De son côté, la commission Travaux vous demande de bloquer les samedis 04 ou 11/10/25 et 11 ou 18/04/26 pour les journées travaux. C'est notre présence en nombre qui permettra le succès de ces évènements. Les dates définitives seront précisées dans les premiers billets du jeudi.



8. Billet du Jeudi

Le « Billet du Jeudi » contient les informations générales concernant la vie de l'école.

Pensez à le lire sans retard et attentivement.

Il vous est envoyé <u>par voie électronique</u> sous forme de newsletter.

Nous vous demandons de vous assurer que l'adresse courriel communiquée à l'école est encore valable et que vous recevez bien ce billet (n'hésitez pas à vérifier les courriels indésirables – spams).

<u>Les annexes au Billet du Jeudi</u> (lettres aux parents, documents à signer...) seront signalées dans la newsletter et vous seront transmises via la farde de communication ou le carnet de bord de votre enfant. Soyez-y attentifs, de nombreux courriers importants se perdent entre l'école et la maison.

Le Billet du Jeudi a pour objet premier de parler de la vie de l'école : les activités passées, présentes ou à venir. Après ce rôle informatif, le Billet du Jeudi se veut également d'être un support pour créer des liens et des facilités entre les membres de l'asbl Animation-Education. Dans cette perspective les membres de l'asbl (parents et animateurs) peuvent s'exprimer dans la rubrique « des familles aux familles ».

Si vous souhaitez insérer un avis ou une communication, il vous suffit de le transmettre par courriel à <u>billetdujeudi@gmail.com</u> au plus tard le mercredi midi. Si vous souhaitez joindre une photo à votre texte, merci de le faire uniquement sous format .jpeg ou .png.

Les documents transmis sous format .pdf vous seront renvoyés car ils nécessitent de trop longues manipulations pour être insérés dans le BdJ.

La section "des familles aux familles" du billet est divisée en deux parties, une partie "billet d'humeur" et une partie "petites annonces" qui reprendra les appels à coup de main, entraide, bons plans, etc., des familles aux familles.

Les messages envoyés pour publication dans cette section "des familles aux familles" seront publiés une fois. Si le message doit être republié, il incombe à la personne qui souhaite sa publication de le renvoyer à l'adresse ci-dessus. Les annonces ne seront pas republiées de façon récurrente plus de deux fois.

Sur la forme, les annonces doivent être composées d'un simple texte de 4-5 lignes ou phrases, une image peut y être jointe, avec les coordonnées de contact, un lien vers un site internet, vers des flyers, ou une affiche au forum (panneau affichage).

Les messages de type billet d'humeur, ou autres contenus similaires, eux, ne sont pas limités en longueur. N'hésitez donc pas si vous avez une belle plume (ou pas) à faire part de vos opinions, de votre humour, à tirer un coup de chapeau ou un coup de g....

Sur le fond, il est décidé d'accepter tous types de contenus : petites annonces, informations, appels (à des collectes, manifestations...).

Si le constat venait à être fait que les parents ne font pas un usage raisonnable de cet espace de communication (exemple : des parents qui inonderaient le billet d'annonces commerciales), ces décisions seraient réévaluées.



9. Agenda de l'année scolaire

Congés officiels

Voici les congés officiels pour l'année scolaire 2025-2026 :

Rentrée scolaire	lundi 25 août 2025
Fête de la Communauté française	samedi 27 septembre 2025
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 20 octobre 2025 au dimanche 2 novembre 2025
Jour de l'Armistice	mardi 11 novembre 2025
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 16 février 2026 au dimanche 1er mars 2026
Lundi de Pâques	lundi 6 avril 2026
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 27 avril 2026 au dimanche 10 mai 2026 NOTE : le congé de printemps est donc décalé par rapport à la fête de Pâques
Jeudi de l'Ascension	jeudi 14 mai 2026
Lundi de Pentecôte	lundi 25 mai 2026
Les vacances d'été débutent le	samedi 4 juillet 2026

Journées de formation des animateurs (congé pour les enfants)

Cette année scolaire, l'équipe sera en journée pédagogique

- le jeudi 02 octobre 2025
- le vendredi 30 janvier 2026
- et une date supplémentaire (vraisemblablement en début d'année) vous sera communiquée via le Billet du Jeudi.

L'école sera donc fermée ces jours-là. Aucune garderie ne pourra être organisée car tout le personnel assistera à ces journées pédagogiques.

Il arrive également que la Felsi organise des journées de formation pour les animatrices d'un cycle. Ces classes sont alors fermées. Vous serez prévenus le plus rapidement possible via le Billet du Jeudi.

Réunions de classes

Les dates et horaires vous seront communiqués dans les premiers Billets du Jeudi à la rentrée.

Toutes les dates mentionnées ci-dessus se retrouveront également dans l'agenda du billet. Les évènements prévus par les différentes commissions s'y retrouveront également.



10. Garderie

De 15h40 à 16h, la présence des enfants est "libre", sous la surveillance de l'équipe d'animation.

ATTENTION, il n'y a pas de garderie les mercredis après-midi à l'Autre École!

La garderie fonctionne à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h.

Elle est assurée par Muriel Delattre, Mathieu Brouwer et Juliette Splingard.

Elle est payante dès 16h pour tout enfant encore présent dans l'école (cour et terrain d'aventures y compris). Le tarif est de 2 euros pour 1 enfant, 3,50€ pour 2 enfants, 4,50€ pour 3 enfants, 5,50€ à partir de 4 enfants d'une même famille.

Vous règlerez par versement à l'aide du bulletin joint ou par virement électronique au compte BE98 0682 1304 7793 d'Animation-Education.

La garderie est un service, votre intervention ne couvre pas tous les frais, l'asbl de l'école prend une partie en charge.

Elle est à la carte, vous n'êtes pas tenus d'y inscrire votre enfant pour une période définie. Cependant, il n'est pas inutile de nous informer de vos besoins. Une note de frais sera établie chaque fin de mois et vous parviendra via les fardes du jeudi.

Les enfants reçoivent un goûter vers 16h. Celui-ci est une collation, non un repas. Lorsque cette collation est donnée à votre enfant, celui-ci est comptabilisé pour la garderie.

Nous vous demandons de ne pas rester trop longtemps (notamment au téléphone) dans la cour lorsque vous venez rechercher vos enfants. Il est important que, lorsque vous venez à l'école pour récupérer votre/vos enfant/s, vous repartiez avec eux, même s'ils préféreraient rester plus longtemps à la garderie. Le fait de venir et repartir sans vos enfants entraine diverses complications au niveau de l'organisation pour les surveillants.

Tout départ <mark>après 18h sera tarifé à 8 euros</mark> pour l'heure entamée. La garderie est fermée à 18h et les surveillants ont d'autres obligations à assumer. Merci de bien veiller à respecter cet horaire.

Les mercredis, il n'y a pas de garderie l'après-midi. L'école ferme ses portes à 13h.

Nous engageons les parents à se mettre en contact les uns avec les autres pour organiser d'éventuelles gardes pour le mercredi après-midi.

Il vous arrivera d'être pressés, cependant nous vous demandons de venir chercher votre enfant dans la cour et non de l'appeler, de le siffler, de klaxonner, etc. Nous vous demandons également de prendre le temps de dire au revoir et de signaler aux surveillant.e.s de la garderie que vous allez quitter l'école et avec quel(s) enfant(s).

11. Location des locaux de l'Autre Ecole

Il vous est possible de louer certains locaux de l'école.

Pour cela il vous suffit d'en faire la demande auprès de Grégoire (<u>direction@autre-ecole.org</u>) qui vous transmettra les conditions et le contrat pour réserver les locaux souhaités.



Tarif des locaux pour occupation par une f	amille de l'école
Forum (fête enfants) Forum (fête adultes)	60€/après-midi 250€/ soirée (jusqu'à 22h)
Garderie et extérieur	35 €/ après-midi 60€/ soirée (jusqu'à 22h)

En cas de participation financière demandée lors de l'évènement, l'ASBL se réserve le droit de modifier ces tarifs. Ceux-ci sont disponibles auprès de Grégoire <u>direction@autre-ecole.org</u>

12. Carte de sortie

Si votre enfant rentre occasionnellement seul, un petit mot de votre part sur papier libre suffit. Il le remettra à l'animateur(trice) qui assure la surveillance à la sortie.

Si votre enfant rentre régulièrement seul, il lui faut une « carte de sortie ».

Pour l'obtenir, il suffit de demander à Grégoire le petit formulaire à compléter (disponible au bureau). Attention, la 1ère carte de sortie est offerte gracieusement à votre enfant. Il arrive fréquemment que des enfants égarent cette carte de sortie. S'il devient nécessaire d'effectuer un duplicata de cette carte, 1€ de frais sera demandé à l'enfant. Nous vous invitons à le/la responsabiliser et lui laisser le soin d'assumer les éventuels frais liés à son privilège de rentrer seul.e à la maison.

Par ailleurs, lorsque votre enfant quitte l'école, il est considéré comme « être sur le chemin du retour ». Nous vous demandons d'éviter que des enfants restent, seuls, dans le jardin écologique. Nous constatons malheureusement de plus en plus de dégâts aux abords de l'école lorsque les enfants y restent sans surveillance.

Nous vous demandons donc de rappeler à votre enfant de se mettre directement en route vers son domicile lorsqu'il est sorti de l'école.

13. Surveillances

Muriel Delattre, Juliette Splingard, Mathieu Brouwer et Chantal Sylvain complètent l'équipe d'animation.

14. Nettoyage

Au quotidien, le nettoyage de l'école est assuré par Chantal Sylvain.

La société **Bioclean** assure également le nettoyage de certains locaux, en dehors des heures de cours, pour maintenir au mieux la propreté dans l'école.

L'asbl Alternative Pédagogique vous demande également de venir nettoyer un local certains week-ends (+/- 3 fois par an). Les clefs vous seront remises, le jeudi, dans le cartable de votre enfant. Elles vous sont transmises dans une pochette propre au local à nettoyer.

Nous vous demandons de déposer la pochette (complète) dans la boite aux lettres de l'école, à

droite de l'escalier principal, IMMEDIATEMENT après votre nettoyage.

Cela nous permet d'assurer la continuité dans le planning.

Encore merci à toutes et tous pour votre collaboration.





ATTENTION: Lorsque vous entrez dans l'école et que vous la quittez pour le service nettoyage, MERCI de bien vérifier que les PORTES, FENETRES ET GRILLES sont correctement FERMEES! Ceci afin d'éviter que des personnes extérieures à l'école ne viennent la visiter sans accompagnement.

Un document de choix des dates vous sera transmis en temps utile. Nous vous demandons de le remettre au bureau à la date demandée. Cela permet au secrétariat d'organiser au mieux le planning demandé par Alternative Pédagogique.

Le nettoyage des lieux communs après le goûter de Noël et la fête de fin d'année est inclus dans le planning de nettoyage. Vous pourrez donc choisir ce nettoyage-là au lieu de celui d'une classe.

Nous y inscrirons chaque fois 3 ou 4 familles. Ce qui rend la tâche plus sympathique et conviviale.

15. Frais scolaires

Suite au décret gratuité de mars 2019 http://www.enseignement.be/index.php?page=26782, les frais scolaires ne peuvent plus vous être demandés en une fois au mois de septembre. Le secrétariat doit vous envoyer des factures régulières sur l'année concernant les frais scolaires.

Voici un tableau reprenant les prévisions des frais scolaires pour l'année 2025-2026.

Listing des prix:

Entrée piscine	3 €
Transport car aller-retour	4 € (sous réserve d'augmentation des tarifs
	de la compagnie de cars)
Sortie culturelle	5 €
Classes de dépaysement en maternelles	Tarif fixé par la CF (+-120,25 euros/maternelle) facturable une seule fois sur la scolarité maternelle
Classes de dépaysement en primaires	180 € par aîné 135 € pour le 2º de la fratrie 90 € pour les 3º, 4º de la fratrie

Classe fleurie	35 entrées piscine :105€	
	35 transports piscine : 140 €	Total approximatif : 270€
	5 activités culturelles : 25€	
Classe arc-en-ciel	35 entrées piscine :105€	
	35 transports piscine : 140 €	Total approximatif : 415.25€
	8 activités culturelles : 50€	
	Classes de dépaysement : 120,25€	
Classe paillettes	35 entrées piscine :105€	
	35 transports piscine : 140 €	Total approximatif : 415.25€
	8 activités culturelles : 50€	
	Classes de dépaysement: 120,25€	



Classe mauve	12 entrées piscine : 36€	
	12 transports piscine : 48€	Total approximatif: 289€
	5 activités culturelles : 25€	
	Classes de dépaysement :	
	180-135-90€	
Classe rouge	12 entrées piscine : 36€	
	12 transports piscine : 48€	Total approximatif : 289€
	5 activités culturelles : 25€	
	Classes de dépaysement :	
	180-135-90€	
Classe verte	12 entrées piscine : 36€	
	12 transports piscine : 48€	Total approximatif : 289€
	5 activités culturelles : 25€	
	Classes de dépaysement :	
	180-135-90€	
Classe blanche	12 entrées piscine : 36€	
	12 transports piscine : 48€	Total approximatif : 289€
	5 activités culturelles : 25€	
	Classes de dépaysement :	
	180-135-90€	
Classe jaune	12 entrées piscine : 36€	
	12 transports piscine : 48€	Total approximatif : 289€
	5 activités culturelles : 25€	
	Classes de dépaysement :	
	180-135-90€	
Classe orange	12 entrées piscine : 36€	
	12 transports piscine : 48€	Total approximatif : 289€
	5 activités culturelles : 25€	
	Classes de dépaysement :	
	180-135-90€	

Nous vous invitons également à consulter le texte intégral des articles 100 à 102 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre — mis à jour par le décret du 14 mars 2019. Vous trouverez ce texte dans le décret mentionné ci-dessus et dans le R.O.I. de l'école.

Vous pouvez également l'obtenir au bureau si vous le souhaitez.

Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la direction ou le secrétariat.



16. Matériel scolaire

Matériel pour les enfants de primaire

L'école s'inscrit dans une philosophie ZÉRO DÉCHET. Merci d'y penser lors de la constitution du cartable de votre enfant.

Un cartable ou un sac à dos de taille raisonnable qui entre dans les casiers de rangement des classes. Evitez les « valisettes à roulettes » qui sont fort encombrantes, lourdes et peu pratiques dans les escaliers.

Vous trouverez ci-dessous la liste du matériel dont les enfants ont besoin tout au long de l'année.

Nous attirons votre attention sur le fait que les élèves de la P1 à la P4 ne doivent venir à l'école qu'avec un cartable et un plumier vide. L'école a effectivement choisi d'anticiper l'arrivée du Décret gratuité en P4 (car les P3 poursuivent leur avancée avec la gratuité) et fournira donc le reste du matériel aux élèves du troisième cycle (P3/P4).

	P1-P2	P3-P4	P5-P6
Un plumier (trousse) *	Oui	Oui	Oui
Un stylo à bille 4 couleurs (<u>vert, bleu, noir, rouge</u>)			Oui
Un stylo à plume et ses cartouches			Oui
Un effaceur d'encre			Oui
Un crayon noir HB			Oui
Un taille-crayon			Oui
Une gomme blanche (crayon)			Oui
Une pochette de marqueurs de couleur			Oui
Une pochette de crayons de couleur			Oui
Une latte graduée 30 cm			Oui
Une petite latte (qui entre dans le plumier)			Oui
Deux surligneurs fluo (2 couleurs différentes, un de chaque couleur)			Oui
Un bâton de colle papier			Oui
Une paire de ciseaux			Oui
Un compas			Oui
Bescherelle de conjugaison (Edition Hatier)			Oui
Deux boites de mouchoirs *	<mark>Oui</mark>	<mark>Oui</mark>	Oui
Une paire de chaussures d'intérieur* **	Oui	<mark>Oui</mark>	Oui
Carte Mobib (pour sorties en transport STIB)*	Oui	Oui	Oui

* Matériel à fournir par les parents

Nous demandons aux enfants de n'avoir qu'un seul plumier avec le matériel nécessaire au quotidien (en vert dans la liste). Le reste du petit matériel sera rangé dans une autre trousse ou boite.

L'enfant doit être en possession de son matériel tout au long de l'année.

Rouleau de plastique transparent pour plastifier des cahiers : 1 par famille.

^{**} Merci d'éviter les pantoufles gigantesques, celles qui ne tiennent pas aux pieds et/ou qui sont distrayantes, genre gros ourson poilu, slashs peu pratiques, etc.



Il est à conserver à la maison. Cela vous permettra de plastifier rapidement, et à la demande des animateurs, les cahiers fournis par l'école.

Matériel pour le cour de néerlandais (P5/P6)

Chaque enfant doit avoir 2 porte-mines ou crayons (au choix) **avec son nom écrit dessus.** Ce matériel est à remplacer par la famille si cassé ou perdu durant l'année. Merci pour votre collaboration.

Matériel pour les enfants de maternelle

- Un sac pratique que votre enfant pourra porter, ouvrir et refermer seul.





Pour les classes Paillettes et Arc-en-ciel qui partent **en forêt** plusieurs fois par mois, nous vous recommandons chaudement un **sac à dos/cartable imperméable** qui tienne bien au dos et adapté à la taille de votre enfant muni d'un « clip » à l'avant et reliant les lanières, qui permet aux enfants de se mouvoir librement. Le cartable doit être suffisamment grand pour contenir un **format A5**, mais pas trop grand car il n'y a pas beaucoup d'espace de rangement dans les locaux.

Le même souci d'autonomie doit prévaloir pour le choix de la boite à tartines et du sac de piscine.

- Pour la classe fleurie et/ou les enfants qui font la sieste, nous vous demandons d'apporter une taie d'oreiller, un drap housse taille 70x140cm, une housse de couette ou couverture afin que chacun puisse avoir ses propres affaires, bien sûr nommées en GRAND sur chaque pièce de votre enfant! (Les grands de 3/4 primaires qui aident à faire les lits s'alternent, et gagnent du temps quand ils n'ont plus qu'à associer toutes les pièces pour un prénom).



- Apportez dès le début de l'année :
 - o 2 boites de mouchoirs en papier.
 - o 2 paquet de lingettes pour les enfants qui portent encore un lange en journée/1 paquet pour les enfants propres (seulement pour la classe fleurie Accueil/M1).



Natation (maternelles et primaires)

- Primaires : Dans un sac : un maillot de bain, un bonnet <u>en silicone épais (qui permet de garder les</u> cheveux secs) et un essuie.
- Maternelles: votre enfant devra gérer son sac de piscine tout seul. Il faudra donc que le sac soit facilement transportable (se porte sur le dos de l'enfant) et qu'il ne transperce pas. Merci de régler les bretelles du sac à la taille de votre enfant. Les sacs munis de ficelles sont compliqués à gérer pour des enfants de maternelle, ils se prennent régulièrement les pieds dedans (à éviter). Il n'est pas nécessaire d'ajouter des brassards, la piscine les fournit en suffisance. Pour les enfants de la classe fleurie qui portent toujours des langes, mettre un lange de piscine ou réutilisable dans le sac de votre enfant à chaque fois & un lange pour l'après piscine.

Le sac de piscine fait un aller-retour le même jour, ceci afin d'être lavé et propre pour la semaine suivante. Le tout doit être marqué au nom de l'enfant.

Éducation physique :

- Primaires : un sac petit, pratique et souple, un training ou short ou tunique, un t-shirt, des chaussures de sport pour l'extérieur et des sandales de gym pour l'intérieur.
- Maternelles : des sandales de gym pour l'intérieur (qui peuvent servir aussi de chaussures d'intérieur)

Le tout marqué au nom de l'enfant.

17. Circulation dans le bâtiment

Afin de préserver la propreté des locaux, les enfants doivent avoir une paire de chaussures d'intérieur distincte des pantoufles de gym (primaire) qu'ils chausseront tous les jours dans le bâtiment.

En fin de journée, à partir de 15h30, les enfants ont quitté leur classe et ne sont plus censés retourner dans celle-ci.

A 16h, les portes donnant accès aux cages d'escalier sont fermées.

18. Le matériel non scolaire

Les petits appareils tels les jeux électroniques et autres n'ont pas d'utilité à l'école et y sont donc interdits. Si votre enfant a besoin d'un gsm pour les trajets maison-école, celui-ci doit rester dans le cartable et <u>ne</u> peut pas être utilisé dans l'enceinte de l'école.

Si vous devez contacter votre enfant pendant les heures scolaires, merci d'utiliser la ligne téléphonique de l'école (02/660.72.38) et de ne pas lui envoyer de sms.

Les smartphones ne sont pas utiles pour les enfants de primaire (et encore moins de maternel).

Nous rappelons que l'accès aux réseaux sociaux et autres messageries (type Whatsapp) est légiféré et interdit aux enfants de moins de 13 ans.

19. Effets personnels

Chaque année, nous faisons involontairement le bonheur d'asbl d'aide sociale en leur léguant des monceaux de vêtements quasi neufs. Un vêtement marqué n'est pas un vêtement perdu.

N'hésitez pas à passer par la garderie de temps à autre pour vérifier qu'un « objet perdu » ne vous y attend pas (dans le couloir qui mène à la BCD).

La gestion des vêtements oubliés est une lourde charge pour l'équipe (tri, nettoyage... avant le don) ; Pensez-y.



20. Prise en charge des enfants

Si, dans une famille, un jugement réglemente la garde des enfants, nous vous demandons de produire une copie dudit jugement auprès de la direction sans délai.

21. Étonnement, inquiétude

Si quelque chose vous tracasse, vous inquiète, vous irrite, parlez-en sans attendre avec l'animatrice (teur) :

1. Demandez un entretien.

Si des guestions subsistent, suivez la procédure suivante :

- 2. Entretien avec l'animatrice (teur) et la direction.
- 3. Entretien avec la direction qui soumet les questions au conseil des animateurs. Celui-ci se positionne, décide et en assure le suivi. Il informe le demandeur et le C.A. qui se réunit à huis clos si nécessaire.

Par le respect de ces étapes, le problème a toutes les chances d'être entendu rapidement par les personnes concernées et nous donnera toute l'opportunité d'évoluer rapidement au service des enfants.

22. Gestion des conflits et de la vie affective à l'Autre École :

A l'Autre École, nous attachons de l'importance à l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Nous réagissions, en fonction des intérêts, des questions, des besoins des enfants et des classes

Le projet « Vers le Pacifique » touche à tout ce qui a trait à la vie relationnelle et affective, dès la maternelle.

La cellule EVRAS nous permet d'avoir une réflexion globale et préventive des différents sujets abordés et de collaborer avec des partenaires externes à l'école et qui ont une grande expertise dans le domaine.



Toute l'équipe a suivi une formation avec l'Université de Paix dans le cadre du programme Kiva. Cela nous permet de diversifier nos outils et de poser des actions réfléchies pour accompagner les élèves dans le développement de leurs propres compétences en matière de vie relationnelle et affective.

23. Règlements

Les **Règlement d'ordre intérieur**, **Options Fondamentales** (communication de l'asbl Alternative Pédagogique) et **Projet d'Établissement** seront annexés aux premiers Billet du Jeudi de l'année. Si vous souhaitez en recevoir une version papier, n'hésitez pas à venir la demander au secrétariat.

24. Liste des parents

Cette liste comprend les coordonnées (adresse postale, mail et n° de téléphone) de chaque famille, elle est en cours de réalisation.

Elle sera jointe dès que possible au Billet du Jeudi.



Si vous vous opposez à la diffusion de vos coordonnées personnelles, prévenez le secrétariat et la direction le plus rapidement possible car vous avez donné votre accord à leur diffusion lors de l'inscription de votre enfant.

Si vous déménagez en cours d'année, il est primordial de transmettre votre nouvelle adresse au secrétariat.

25. Les fêtes à l'Autre école

- Elles sont organisées par la commission fêtes et nécessitent la participation et l'aide de chacun pour pouvoir se dérouler au mieux (comme stipulé dans les Options Fondamentales).
- Lors des fêtes, c'est vous, parents, qui êtes responsables de vos enfants, de leur faire respecter les règles de l'école et de veiller à leur sécurité. Si vous ne savez pas être présents lors de ces moments festifs, prenez soin de veiller à ce que quelqu'un prenne votre enfant en charge (idéalement à l'extérieur de l'école).

26. Sigles et abréviations

- AE Selon le contexte, peut signifier : Autre École, Animation-Education (l'asbl P.O. de l'école).
- AP Alternative-Pédagogique (asbl gérée par des parents de l'école) qui récolte des dons pour soutenir les finances du P.O. d'AE.
- AG Assemblée générale de l'association Animation-Education. En principe, il y en a deux, l'une en début d'année civile pour présenter le budget, l'autre en juin pour présenter le bilan, le rapport moral et pédagogique.
- BCD Bibliothèque Centre de Documentation de l'Autre École.
- CA Conseil d'administration de l'association Animation-Education ; il s'agit d'un conseil de neuf administrateurs élus par l'A.G. de juin. Il est composé de 6 parents et de 3 enseignants dont la direction. Il a en son sein une présidence, une trésorerie, un secrétariat et les autres administrateurs qui généralement prennent une part active dans l'une ou l'autre commission et dans la gestion de l'école.
- CoPa Le Conseil de Participation. Il est constitué de parents, d'enseignants, de membres du PO, d'un.e membre du personnel de l'asbl AE et de personnes extérieures à l'école.
- DCO Délégué au Contrat d'Objectifs
- EVRAS L'EVRAS (Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) est un moyen de favoriser la santé et le développement affectif, sexuel et relationnel de tous les jeunes. http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do id=4773
- FELSI Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes. Réseau libre non confessionnel dont nous faisons partie.
- OF Les options fondamentales de l'école, les valeurs, les choix fondamentaux qui guident notre action quotidienne.
- PO Pouvoir organisateur de l'école. C'est l'interlocuteur de l'école vis-à-vis des autorités. Chez nous, c'est Animation-Education, dont vous êtes tous membres.
- ROI Règlement d'Ordre Intérieur.



27. Listes des groupes

Si vous constatez une erreur, n'hésitez pas à nous la signaler.

Maternelles

Groupe de Virginie Classe Fleurie

ACCUEIL

Demaret, Pierrot

Hegemann, Floris

Johnen-Panin, Maria

Larson, Diana

T'Kint, Simon

M1

Burette, Madi

Burette, Suzon

Chazerand, Côme

Cordier, lacob

Damidi Garcia, Uma

Damoiseau, Lisa

Gallot Semal, Susie

Guriuc, **Anna**

Leeuwerck Kluyskens, Samuel

Lyazghi, Aya

Morvan, Martin

Sonck, Eliott



Groupe de Christelle & Émilie Classe Paillettes	Groupe d'Amandine Classe Arc-en-ciel
M1	M1
Hainaut Dermaux, Romy	Deroeck, Corentin
Vracevic, Elyssa	Twardowsky, Stella
M2	M2
Cambron, Max	Bullman, Noa
Canu Oost, Anna	Dussart, Talia
de Brabandere, Nel	Kounine, Lena
de Dorlodot, Émilia	Lubieniecki Smielak, Jeremi
Desogus, Alessandro (Sasha)	Meert, Nils
Lemoine, Maëlle	Seifert, Siméon
Meert, Stan	Owen Dykmans, Félix
Mufutala , Asaliah	Rémy, Taya
Tollenaere, Yuna	Thomas, Adèle
M3	M3
Bonneau-Denis, Lola	Ben Sellam, Dounia
Burette, Emmylou	Daoud, Silouane
Darimont, Henri	Doneux, Mattéo
De Roeck, Aurélien	Dropsy, Léonard
de Alfonso Romo, Alejandro	Graindor, Lyana
de Salvador, Sacha	Hamou, Sami
Galvez Ould Aoudia, Amaya	Jourdain, Pia
Janmart, Samuel	Lambiotte, Léo
Laurent, Léonie	Leeuwerck Kluyskens, I ris
Verbeke, James	Malaud Luyten, Lucien



Primaires

Chazerand, Noam Coët, Oona Damidi Garcia, Aadya de Royer – Dupré, Elouan Douri, Anis Kounine, Yuri Lubieniecki-Smielak, Kosma Michiels, Elisabeth Re	Lolson, Mathieu amoiseau Vandenhoeck, Nathan e Winne, Elie athoye, Julia enrard Abdelqaoui, Hanae spert-Couget, Eliott ayot Mercier, Anna-Liza
Renault, Loïc Sonck, Ysaline P2 Balmet, Nina Cambron, Théo De Brabandere, Maëlle de Dorlodot, Léon Desogus, Nicola Dyke, Elias Levinzon, Arden Migeot, Lilas Sintzoff Ruwet, Anouk Suriny, Lilou	enault, Hugo vardowski, Leo urrie Pardo, Angelica May e Brabandere, Lou emaret, Marceau raindor, William amou, Kays leert, Elvina wen Dykmans, Samuel earson, Leah eifert, Capucine offin Burquel, Mine esse, Maxime



Groupe de Fabienne	Groupe de Véronique
Classe blanche	Classe verte
Р3	P3
Cordier, Isaac	Asvestis, lonas
Dropsy, Charlie	Bréda, Coline
Gustin Soret, Anouk	Devalkeneer, Emil
Hedberg Cancilla, Giulia	Doneux Océane
Lambiotte, Isaline	Hernandez Titei, Sonia
Layward, Nina	Lombardi, Émilie
Levinzon, Kai	Renault, Lisa
Malaud-Luyten, Simone	Senelle, Victor
Michiels, Alexandre	Thomas, Oscar
Pichon, Joy	Varaldo, Thibault
Saint-Rémy, Olivia	
P4	P4
Arévalo de Patoul, Agustin	Chau, Antoine
Blairon, Lou	Cordier, Imrane
Brough, Timothy	Demaret, Lucas
de Salvador, Mahaut	El Moussaoui, Issa
Frank, Félix	Fontaine, Sam
Guilbert, Uma	Lenglet, Ayaâh
Lyazghi, Mariam	Quarré, Charlie
Owen Dykmans, Loïc	Rémion Colinet, Nell
Verbeke, Liam	Surinx, Taïssia
	t'Kint, Boris
	Van Cauter, Oscar



Groupe de Céline	Groupe de Micheline	
Classe orange	Classe jaune	
P5	P5	
Bigonville, Jarno	Dropsy, Arthur	
Blocq Hernandez, Eduardo	Dyke, Mila	
Bonneau Denis, Martin	Elasri-Leroy, Adèle	
Hedberg Cancilla, Thomas	Horanyi, Thomas	
Lombardi, Juliette	Payot Mercier, Marc-Aurèle	
Pickaerts, Lionel	Ramialison, Carl	
Powis De Tenbossche, Noa	Saint-Rémy, Anouk	
Ramialison, Adèle	Shoeibi, Louane	
Sintzoff Ruwet, Nina	Yasse, Léonel	
Warlin, Matis		
P6	P6	
Barbier, Cléo	Algrain, Alice	
Devalkeneer, Adrien	Decoene, Quentin	
Graffe, Madeleine	Lengellé, Elouan	
Guadagnini, Sonia	Louveaux, Lucien	
Gustin Soret, Neil	Lyazghi, Amine	
Pearson, Chloé	Quarre, Alexi	
Pichon, Scott	Smekens Kayacan, Eliott	
Sylos, Alexis	Surinx, Estelle	
Talbot, Hippolyte	Van Eeckhaut, Aleksandra	
Toffin Burquel, Luz	Vanhorick, Cyril	